**DEPARTEMENT**
**DES LANDES**

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DES GRANDS LACS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE 2020-039

Nbre de Conseillers en exercice : 34
Nbre de présents : 33
Nbre de votants : 34
Nbre de procurations : 1
Date de convocation et d'affichage : 30/06/2020
Secrétaire de séance : LARRUE-SOUBAIGNÉ Nathalie

**L'an deux mille vingt, le sept juillet à 20h30**

Le conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Parentis-en-Born,

**Présents** : Mme AUBERT Roseline, Mme BOUSQUET Marie-Hélène, M. COLMAGRO Ghislain, M. COURNAU Jean-Michel, M. COUTURIER François, M. DARMAGNAC Frédéric, M. DIAZ Manuel, Mme DUBOIS Catherine, Mme GUERRO Florence, Mme LARREZET Hélène, M. MINIAU Dominique, M. PASCUTTO Philippe, Mme PELTIER Virginie, Mme PINCÉ Laure, Mme PONCHET Ascension, M. SUSO Jean-Michel, Mme DOUSTE Françoise, Mme CASSAGNE Patricia, Mme CHAUSSIS Nathalie, M. CRUCHANDEU Paul, Mme MALLO Caroline, M. LALUQUE Georges, Mme NADAU Marie-Françoise, M. SOULÈS Eric, M. LABRUYÈRE Christophe, M. LAINÉ Fabien, Mme LARRUE-SOUBAIGNÉ Nathalie, Mme RIGAL Nathalie, M. COMET Bernard, Mme GARDON Christine, M. BRETHES Eric, M. CASTAGNÈDE Vincent, Mme SEGAUT Céline

**Procuration :** M. ARTAULT Franck donne procuration à Mme NADAU Marie-Françoise

**Décision de l'assemblée :**

Votants : **34**
Pour :
Contre :
Abstentions :

Document exécutoire à compter du : 8/07/2020
Transmis en Préfecture le : 13/07/2020
Affiché le : 13/07/2020
à Parentis en Born, le 13/07/2020

La Présidente,

Communauté de Communes des Grands Lacs ★ PARENTIS-EN-BORN ★

Françoise DOUSTE

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20200707-2020-039-DE
Date de télétransmission : 13/07/2020
Date de réception préfecture : 13/07/2020

## Sujet n° 1 : Election du/de la Président.e.

*Rapporteur : M. COUTURIER François*

L'article L.5211-2 stipule que les dispositions relatives à l'élection du Maire et des adjoints s'appliquent à l'élection du Président et des Vice-présidents.

Le Président est élu par le conseil communautaire au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité, le plus âgé est déclaré élu.

M. COUTURIER François demande à être assisté de deux assesseurs. Mme GARDON Christine et M. DARMAGNAC Frédéric sont désignés pour remplir cette fonction.

M. COUTURIER François fait appel des candidatures pour le poste de Président. Mmes LARREZET Hélène et Mme DOUSTE Françoise se déclarent candidates. Chacune dispose d'un temps de parole pour présenter sa candidature. Les deux candidates déclarent notamment vouloir proposer deux vice-présidences sur sept à la commune de Biscarrosse. Mme LARREZET Hélène indique qu'elle souhaite que la liste qu'elle représente dispose de ces deux vice-présidences. Mme DOUSTE Françoise indique qu'elle souhaite qu'une vice-présidence biscarrossaise soit attribuée à la liste de Mme LARREZET Hélène et que l'autre vice-présidence biscarrossaise soit attribuée à la liste conduite par M. DIAZ Manuel.

Il est procédé au vote à bulletin secret de la Présidente. Les bulletins et les enveloppes sont remis en main propre aux conseillers communautaires. Chaque conseiller communautaire est appelé par le doyen pour déposer son bulletin dans l'urne sous le contrôle du doyen et des assesseurs.

Mme DOUSTE Françoise obtient 19 voix et Mme LARREZET Hélène en recueille 15.

Mme DOUSTE Françoise est élue Présidente de la communauté de communes.

**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à 19 voix pour :**

- De déclarer Mme DOUSTE Françoise, Présidente de la communauté de communes des Grands Lacs

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme, le 8 juillet 2020

La Présidente,

Communauté de communes des Grands Lacs ★ PARENTIS EN BORN ★

Françoise DOUSTE

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20200707-2020-039-DE
Date de télétransmission : 13/07/2020
Date de réception préfecture : 13/07/2020